

2017 / 2018



DU **CE2**
AU **CM2**

**Animations pédagogiques
sur les déchets**



**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**



ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES 2017/2018

1^{ÈRE} SÉANCE : MA POUBELLE VIDE SON SAC !

- Adopter un geste éco-citoyen : le tri
- Connaître les déchets, comprendre leurs différents impacts et découvrir les filières de valorisation.

Cette séance est indispensable avant de pouvoir traiter l'une des thématiques choisies. Elle introduit la notion de déchets et rappelle l'impact de ceux-ci sur notre environnement. Les enfants apprennent les gestes de tri et leur intérêt au travers de différents jeux.



UN THÈME AU CHOIX SUR DEUX SÉANCES :

Compostage : qui grignote ma poubelle ?

Surconsommation : mais qui a rempli mon caddie ?

Gaspillage alimentaire : je mange donc je jette ?

Réemploi : donner, réparer, vendre avant de recycler !

Toxiques : toxiques, attrapez-les tous !

À DESTINATION DES ÉLÈVES DU CE2 AU CM2

Durée : 3 séances de 2h.

Lieu : en classe (prévoir une salle annexe pour les séances avec ateliers).

Matériel : ordinateur et vidéoprojecteur dans la classe. Le matériel pour certains ateliers est à la charge de l'école.

Coûts : interventions prises en charge par le SYBERT. Le matériel pour certains ateliers est à la charge de l'école.

L'inscription se fait en ligne en cliquant [ici](#) avant le lundi 16 octobre 2017.

CHARTÉ PÉDAGOGIQUE

Le SYBERT va intervenir dans votre classe pour plusieurs séances. Pour le bon déroulement de nos interventions, nous vous demandons de lire attentivement cette charte.

L'enseignant s'engage à :

- Faire respecter les consignes de sécurité.
- Faire respecter les consignes et la discipline tout au long de l'activité.
- Connaître les objectifs et le déroulement de l'animation.
- Suivre attentivement les activités menées par l'animateur et en faire une évaluation à la fin des séances.
- Exploiter les notions abordées lors des interventions entre et après les séances.

L'animateur s'engage à :

- Mener une animation de qualité en respectant les objectifs.
- S'adapter au niveau des enfants, que ce soit en langage ou en activité.
- Motiver les enfants pour un meilleur investissement et une meilleure compréhension.
- Intervenir en cas de non-respect des consignes liées à l'activité.

Nous garantissons une intervention de qualité si ces règles sont respectées.

Si tel n'était pas le cas, l'animateur se verrait dans l'obligation, après avertissements, d'interrompre son activité.

Merci de votre compréhension et de votre engagement.



THÈME : COMPOSTAGE

QUI GRIGNOTE MA POUBELLE ?



BUT :

Inciter à la pratique du compostage.

OBJECTIFS :

- Comprendre le processus de décomposition de la matière.
- Identifier les éléments compostables.
- Savoir entretenir un composteur.

SÉANCE 1 :

Ma poubelle vide son sac ! (Cf. page 2)

SÉANCE 2 :

Après observation de la litière de la forêt et comparaison avec un échantillon de compost, les enfants découvrent que le compostage est la reproduction d'un processus naturel. Ils observent les petites bêtes et comprennent leurs rôles dans la décomposition de la matière. Par le jeu, ils peuvent définir quels déchets sont compostables ou non.

SÉANCE 3 :

Une vidéo permet de lancer cette troisième séance et de faire quelques rappels sur la thématique. Un jeu permet de comprendre les besoins des micro-organismes qui assureront ensuite le bon fonctionnement du processus de compostage. Ensuite, nous découvrons l'utilité du compost mûr ainsi que les différentes solutions de compostage. En fin de séance, les enfants réalisent leur guide idéal du compostage.



Il n'est pas nécessaire qu'un composteur soit présent dans l'école. L'animateur pourra apporter un échantillon de compost pour la démonstration.



THÈME : SURCONSOMMATION MAIS QUI A REMPLI MON CADDIE ?

BUT :

Consommer de façon plus responsable et réduire ses déchets.

OBJECTIFS :

- Prendre conscience de notre production de déchets.
- Comprendre l'influence du marketing sur nos actes d'achat.
- Découvrir des pratiques plus durables.

SÉANCE 1 :

Ma poubelle vide son sac ! (Cf. page 2)

SÉANCE 2 :

Cette séance débute avec un rappel sur l'histoire de nos déchets. Puis, interrogés sur les notions de besoins et d'envies, les élèves découvrent l'influence grandissante de la publicité sur nos modes de consommation. Nous décortiquons certaines publicités pour en extraire les principaux codes et nous interroger sur nos propres pratiques. À partir de là, nous présentons des comportements plus responsables.

SÉANCE 3 :

Suite au travail sur les codes de la publicité, les enfants s'approprient ces derniers pour faire la promotion de produits responsables sous la forme d'affiches ou de saynètes.





THÈME : GASPILLAGE ALIMENTAIRE

JE MANGE DONC JE JETTE ?



BUT :

Réduire le gaspillage alimentaire à toutes les étapes du cycle de vie d'un aliment.

OBJECTIFS :

- Connaître la définition du gaspillage alimentaire.
- Retracer le cycle du gaspillage alimentaire (du champs à l'assiette).
- Connaître les différents impacts.
- Découvrir des solutions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

SÉANCE 1 :

Ma poubelle vide son sac ! (Cf. page 2)

SÉANCE 2 :

Au travers d'un jeu, les enfants définissent la notion de gaspillage alimentaire. Ensuite, par groupes, ils s'interrogent sur le parcours d'un produit et identifient les causes possibles de son gaspillage.

Le cycle du gaspillage nous amène également à parler des impacts environnementaux et socio-économiques. Nous concluons cette séance par une vidéo bilan.

SÉANCE 3 :

Nous abordons les solutions contre le gaspillage alimentaire dans différents ateliers. Du pain perdu sera réalisé par les élèves ainsi que des affiches pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Des jeux en autonomie sont mis à disposition de la classe pendant les ateliers.



Il est nécessaire de prévoir une salle annexe où l'atelier pain perdu pourra être réalisé (point d'eau à proximité pour se laver les mains et faire la vaisselle). Le pain et les autres ingrédients sont à la charge de l'école, une liste détaillée sera fournie après inscription.



THÈME : RÉEMPLOI

DONNER, RÉPARER, VENDRE AVANT DE RECYCLER !

BUT :

Favoriser le réemploi avant le recyclage.

OBJECTIFS :

- Valoriser la place du réemploi dans nos modes de consommation.
- Découvrir les différentes solutions offertes par le réemploi.
- Mettre en place une pratique de réemploi.

SÉANCE 1 :

Ma poubelle vide son sac ! (Cf. page 2)

SÉANCE 2 :

Au travers d'un jeu, les élèves doivent donner une seconde vie à un objet du quotidien. Don, réparation, vente, ... Toutes ces solutions sont étudiées et présentées par les enfants. Une conclusion est faite sur l'intérêt du réemploi.

En fin de séance, un projet d'installation d'une boîte à dons pour les livres est présenté à la classe.

SÉANCE 3 :

La classe est répartie en trois groupes pour réaliser le projet de boîte à dons. Un groupe s'occupe de fabriquer la boîte et de la rendre fonctionnelle. Un second groupe la décore et réalise la signalétique. Le troisième groupe est chargé de proposer une saynète pour promouvoir le projet aux autres classes de l'école. Les enfants devront aussi rédiger collectivement la charte d'utilisation de la boîte à dons.



Le projet d'installation d'une boîte à dons pour les livres étant le point central de cette thématique, il doit être validé par l'équipe éducative en amont.





THÈME : TOXIQUES

ATTRAPEZ-LES TOUS !



BUT :

Réduire l'utilisation de produits toxiques à l'école et à la maison.

OBJECTIFS :

- Prendre conscience des produits toxiques qui nous entourent.
- Découvrir les dangers des produits toxiques.
- Découvrir des produits et pratiques moins dangereuses.
- Fabriquer un produit naturel pour un usage quotidien.

SÉANCE 1 :

Ma poubelle vide son sac ! (Cf. page 2)

SÉANCE 2 :

À l'aide d'un plateau de jeu présentant tous les produits toxiques que l'on peut retrouver dans la maison, les enfants doivent les classer par familles (exemples : produits ménagers, produits phytosanitaires, ...). Ils se rendent compte que ces produits sont partout autour de nous. On étudie alors leurs impacts sur l'environnement et sur notre santé. À la fin de la séance, on présente les

différentes solutions pour éliminer ces produits dans de bonnes conditions.

SÉANCE 3 :

Lors de cette séance, on cherche des solutions alternatives pour remplacer ces produits. Ces alternatives seront mises en pratique lors d'ateliers de fabrication :

- Préparation d'un produit ménager naturel qui pourra être rapporté à la maison.
- Préparation de colle à la farine qui servira à créer une campagne d'affichage sur les gestes de prévention de ces produits toxiques.

Des affiches portant des messages de prévention sont réalisées et présentées à la classe.



Il est nécessaire de prévoir une salle annexe où les ateliers seront réalisés (point d'eau à proximité pour se laver les mains et faire la vaisselle). Les ingrédients sont à la charge de l'école, une liste détaillée sera fournie après inscription.

POUR ALLER PLUS LOIN...

En complément des séances d'animation en classe, nous proposons des visites au centre de tri du SYBERT.



Pour cette visite, le groupe est limité à 19 personnes. Nous vous proposons donc une visite couplée avec l'appartement pédagogique Logis 13 Eco situé à proximité.

Centre de tri du SYBERT :

- Comment sont triés vos emballages ?
- Que deviennent-ils une fois qu'ils sont déposés dans votre bac de recyclage ?

Fonctionnement des machines de tri, recyclage mais aussi compostage, déchetterie et réduction des déchets n'auront plus de secrets pour vous !

Logis 13 Éco :

Visitez l'appartement pédagogique « Logis 13 Éco » de manière ludique et interactive et découvrez comment réaliser des économies en pratiquant des gestes écoresponsables.

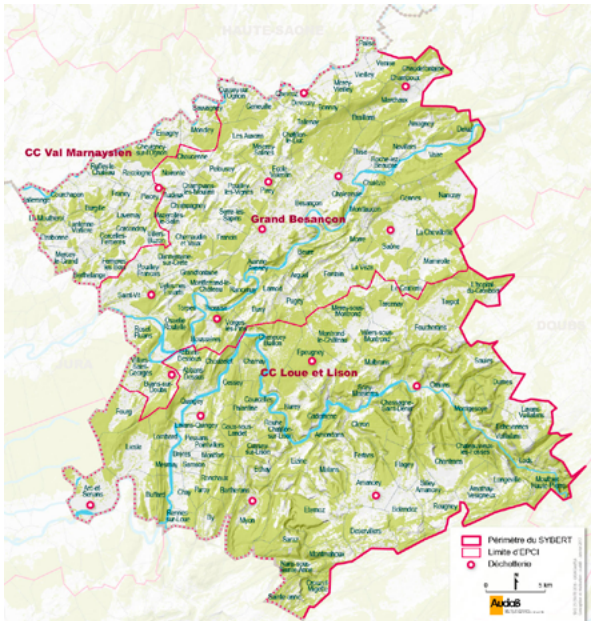
Autour d'expositions ou de jeux, plusieurs thématiques sont abordées : l'énergie, l'eau, les déchets, la qualité de l'air, l'alimentation et tout autre sujet en rapport avec le développement durable.

Plus d'infos sur www.besancon.fr

Pour plus de renseignements, merci de contacter le service prévention du SYBERT :

☎ 03 81 21 15 60

✉ prevention@sybert.fr



LE SYBERT EN QUELQUES MOTS

Le SYBERT est un établissement public en charge du traitement des déchets de ses trois communautés membres.

Ces collectivités ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT. Le SYBERT gère le transfert, le tri et le traitement des déchets grâce à divers équipements et installations :

- Un centre de tri pour les déchets ménagers recyclables
- Une usine d'incinération à valorisation énergétique pour les déchets ménagers et assimilés
- 16 déchetteries (gardiennage et évacuation des déchets)
- 12 sites de compostage de biodéchets

Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de sensibilisation à la réduction des déchets et développe le compostage individuel et collectif :

- Prévention par la sensibilisation à la réduction des déchets
- Développement du compostage individuel et collectif